

POURSUIVRE

ATELIER PACTE CIVIQUE

Thème : l'exclusion

Réunion du 27/11/2012

Assistaient à la réunion : Lucien BALANDRAS – Jean DECOMPS – Anne-Marie PILLAULT - Colette RABAUD – Jean-Michel RABAUD – Odile de ROUSIERS – Guy TRINEAU.

Etaient excusés : Brigitte CHEVRANT – Jean VIDONNE.

Thème du jour : Etablir la liste des cas où le fait d'avoir des moyens financiers très réduits génère des dépenses supplémentaires ; les gens impécunieux paient plus cher et sont donc encore plus exclus (ce que Martin HIRSCH appelle la double peine).

1) listing

Les assurances : Lorsque l'on ne peut pas payer son assurance (habitation , voiture...) en une fois et que l'on choisit un paiement échelonné cela coûte plus cher.

Le permis de conduire : idem les assurances. A noter qu'il existe des dispositifs qui aident financièrement les jeunes à pouvoir passer le permis mais ces dispositifs ne sont pas suffisamment connus et ne correspondent qu'à certains publics.

Les mutuelles santé : beaucoup de personnes ont renoncé à prendre une mutuelle complémentaire parce qu'ils ne peuvent pas payer la cotisation ; la conséquence est qu'ils renoncent à un certain nombre de soins non vitaux tels que les soins dentaires, le changement de lunettes....Seuls ceux qui bénéficient de la CMU échappent à cela mais certains médecins refusent de prendre des patients qui ont la CMU.

Les achats courants : Les achats en petite quantité reviennent plus cher à l'unité que les achats en quantité plus importantes. Les plus démunis ne peuvent pas bénéficier des campagnes promotionnelles qui nécessitent d'acheter au moment de la promotion de marchandises que l'on utilisera plus tard. Les achats par internet sont moins chers mais il faut payer l'abonnement Internet ou utiliser l'internet d'associations ou l'internet d'amis

mais cela nécessite d'être formé à un tel usage et d'avoir le réflexe « internet », il faut de plus avoir une carte ce qui n'est pas le cas de tout le monde.

Les achats alimentaires : certains aliments peu onéreux ne peuvent pas être utilisés car les personnes en difficulté n'ont souvent pas les moyens de cuisiner (pas de four, pas de cuisinière, juste une plaque chauffante)

Logement : Ceux qui n'ont pas des revenus réguliers ont du mal à trouver un logement « normal » et sont obligés de prendre des logements chers et/ou insalubres.

Les billets de train : Les billets à prix réduit doivent être pris longtemps avant la date du voyage ce qui conduit à faire une avance de fonds ; si on ne peut pas partir à la date prévue ils risquent d'être perdus bien que maintenant il existe des sites qui permettent l'échange (encore faut-il les connaître et avoir accès à internet). On pourrait organiser des tarifs de solidarité : un peu plus cher pour le voyageur « normal » et moins cher pour ceux qui ont un revenu à un certain seuil.

Les billets d'avion : idem les billets de train mais là il n'y a aucun échange possible.

2) Réflexions diverses

- Les gens « instruits » et ayant des moyens financiers connaissent tous les trucs qui permettent de payer moins cher ; ce n'est pas le cas des gens en difficulté.
- 5,7 milliards d'euros n'ont pas été versés à des Français qui auraient pu bénéficier du R.S.A et qui ne l'ont pas demandé. 2 milliards d'euros d'allocation chômage n'ont pas été attribués à des demandeurs d'emploi non inscrits à Pôle Emploi par manque d'information. Les problèmes d'illettrisme font que certains ne demandent pas ce à quoi ils ont droit
- Certains ont honte de demander, de ne pas pouvoir faire comme les autres.
- Le commerce moderne prend les gens au piège par :
 - Ignorance des possibilités ;
 - Manque de discernement devant les offres ;
 - Peur de paraître pour un « pauvre » ou un « minable »
- Plus on aide les gens plus on a de « clients »
- On peut se tromper en aidant quelqu'un qui n'en avait pas besoin mais ce n'est pas une raison pour couper les aides à tous les autres qui en ont besoin.

3) Thème de la prochaine réunion :

Chercher les actions ou les structures qui s'occupent des personnes et des sujets traités dans cette première réunion.

On pourrait inviter à chaque réunion une personne de ces structures pour définir et approfondir les besoins des personnes défavorisées et se faire expliquer comment ces structures traitent le problème.

On pourrait commencer avec Xavier KIEFER responsable du Secours Catholique en Moselle ou Nicole GOULAIN ou Laurence AUBURTIN ou Gérard SCHANNE.

Calendrier des prochaines réunions :

Mardi 18/12/2012

Mardi 29/01/2013

Mardi 19/02/2013

Mardi 19/03/2013

Mardi 16/04 :2013

Mardi 21/05/2013

Mardi 18/06/2013

Toutes ces réunions ont lieu chez Odile de ROUSIERS , 11 rue des couvents à MONTIGNY les METZ, de 09H30 à 11H30

Diffusion :

Les membres de l'atelier Pacte Civique de Poursuivre Metz

Annie ZIMMERMANN

Madeleine NAZARENKO

Joachim FRAGER

Site Intranet (aux bons soins de Lucien BALANDRAS)